Commune de PLOURIVO
Conseil Municipal du 08_06_2026
Délibération n° 2026-06-08 / 040

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212202337-20260608-DLB2026_040-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de PLOURIVO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 Juin 2026

Date de la convocation : 02 juin 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19 Présents : 17 Procurations : 2 Votes : 19

L'an deux mil vingt-six, le huit juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Madame Véronique CADUDAL, Maire.
Présents : Mme CADUDAL Véronique, Maire ; M. LE POURSOT Loïc, Mme PRUDHOMME Catherine, Mme LE PIVERT Sylvie, adjoints ; M. BRICAGE Henry, M. LE FLOCH Alain ; Mme RICARD Lydie ; M. LE GOFF Stéphane ; Mme HAVET Frédérique ; M. LEROY Frédéric, M. RIOU Vincent, Mme GUEGAN Elodie, Mme ROUXEL Madly, Mme GARNIER Caroline, M. BLAYO Patrick, M. ROLLAND Yan, M. ROUDAUT Jean-François, membres du Conseil Municipal.
Formant la majorité des membres en exercice.
Procurations : M. POLLET Yann à Mme GUEGAN Elodie ; Mme CAMPOS-GULLOTTI Marion à M. ROUDAUT Jean-François.
Absents excusés : /
Secrétaire de séance : M. BRICAGE Henry.
Assistent également à la séance : Mme Hélène COLORADO, secrétaire générale, presse locale (Ouest-France, et la Presse d'Armor) ; Mme PERON Marie-Noëlle, stagiaire.

2026 / 040 – Intercommunalité – mission argent de poche.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 abstentions (M. POLLET Yann, Mme GUEGAN Elodie et M. BLAYO Patrick)

- **AUTORISE** Madame Le Maire, ou son représentant, à signer la convention « Mission Argent de Poche » avec Guingamp-Paimpol Agglomération pour l'année 2026, et tout autre document s'y référant.

Le Maire,
Véronique CADUDAL

MAIRIE DE PLOURIVO 22 (Côtes-d'Armor)

Visa du secrétaire de séance :